

Les maires d'Ile-de-France rassemblés pour échanger sur la propreté et l'espace public

L'Association des maires de France (AMF) et Eco-Emballages organisent « 36 000 pour le tri », un programme national de rencontres avec les maires pour partager interrogations et bonnes pratiques sur les thématiques touchant aux questions environnementales relevant de leurs responsabilités.

L'AMF a accueilli , mercredi 14 mars, le lancement national de la thématique « Propreté et espace public». A travers cette thématique, les maires ont pu débattre et échanger sur les actions menées en faveur de la propreté des communes et de l'espace public.

Au cœur de la vie quotidienne des citoyens et au plus près des réalités du terrain, les maires ont un rôle de premier plan à jouer en faveur de l'environnement. Mobiliser les habitants, les aider à adhérer à des programmes de tri sélectif, les encourager à participer à la vie de la commune font leur quotidien. Leur proximité avec leurs administrés fait des maires et de leurs conseillers municipaux des acteurs incontournables en matière de sensibilisation.

La propreté des espaces publics est une nécessité de salubrité et une condition incontournable du bien-vivre ensemble. Elle revêt également un double défi environnemental : protéger les sols, la faune et la flore des pollutions engendrées par les détritrus en tout genre et bien gérer la masse des déchets ramassés. Comment agir et influencer les comportements pour plus d'« écocitoyenneté » ? Comment renforcer l'implication individuelle pour réduire les gestes inciviques ?

Au-delà de l'hygiène publique, la propreté d'une commune garantit aussi un cadre de vie agréable et accueillant. Elle participe de l'image et de l'attractivité des lieux et donc de son essor économique et touristique.

Depuis de nombreuses années, les communes se sont lancées dans des campagnes de sensibilisation des usagers, les incitant à respecter les lieux, ramasser les déjections canines, ne pas jeter les déchets par terre...

Les collectivités mettent à la disposition des citoyens différentes poubelles ainsi que des conteneurs à verre au plus près des lieux potentiels de consommation tels que les parcs. En adoptant le tri sélectif dans l'espace public, les maires réaffirment leurs engagements en faveur de la propreté et démontrent leur forte implication en faveur de l'environnement.

« Ce grand chantier sur la mobilisation des habitants est devant nous et c'est un domaine où l'expérience des élus, des maires en particulier, peut s'avérer extrêmement précieuse. Expliquer aux habitants fait partie de notre quotidien, expliquer le cycle de vie des produits recyclés et les contraintes du recyclage, c'est pour nous aussi, au quotidien, une ardente obligation. » a déclaré Jacques Péliissard, Président de l'AMF, lors de son discours prononcé aux Assises de Nantes le 15 septembre 2011.

Le programme «36000 pour le tri », six ans, six thématiques, pour mobiliser les maires de France

La rencontre de Paris s'inscrit dans le programme «36000 pour le tri», démarré au printemps 2011 à Montpellier et porté conjointement par l'AMF et Eco-Emballages.

Ce projet, qui vise à créer un espace de rencontres et d'échanges entre les maires, se déroulera sur six années et s'attachera à explorer les six thématiques suivantes :

Sport et culture : comment améliorer la valorisation des déchets collectés dans les manifestations responsables ? (Rencontre à Angers le 19 janvier 2012)

Vie locale et tourisme : comment faire participer les touristes à l'engagement de la commune pour le recyclage ? (Rencontre à Point-à-Pitre le 26 janvier 2012)

Urbanisme et logement : quels aménagements pour aider les habitants dans leurs gestes pour le tri et le recyclage ? (Rencontre à Lyon le 9 février 2012)

Nouveaux arrivants : comment informer le nouvel habitant des pratiques de tri et de recyclage dans sa commune ? (Rencontre à Toulouse le 1^{er} mars 2012)

Ecole et famille : quelle collaboration construire avec les établissements scolaires ? (Rencontre à Bourg-en-Bresse le vendredi 9 mars 2012)

Propreté et espace public : comment assurer durablement la propreté de l'espace public ? (Rencontre à Paris ce mercredi 14 mars 2012)

De nombreuses rencontres seront organisées dans tous les départements de France en partenariat avec les associations départementales des maires. Elles réuniront élus et experts qui partageront leurs interrogations et leurs expériences. Les contributions seront systématiquement valorisées sur un site internet collaboratif www.36000pourletri.fr qui deviendra une plateforme d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

« A travers les rencontres avec les maires de France, nous souhaitons partager une vaste réflexion sur les enjeux environnementaux au premier rang desquels l'intégration du tri dans la vie quotidienne des citoyens et dans la ville » a déclaré Eric Brac de la Perrière, Directeur général d'Eco-Emballages.

A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 64% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

Contact presse :

Agence RPCA – Cathy Bubbe – Claire Lerisson

c.lerisson@rpa.fr Tel: + 33 1 42 30 81 00 - Fax: + 33 1 40 50 35 55

A propos de l'AMF

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Plus de 36 000 maires et présidents d'EPCI assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation en capacité réelle d'entretenir un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. www.amf.asso.fr

Contact presse : Marie-Hélène Galin

mhgalin@amf.asso.fr Tel : 01 44 18 13 61